

ET LE « BARZAZ-BREIZ »

457

est un prénom composé dont l'équivalent français serait « Marie-Françoise ». Or, l'usage des prénoms doubles ou multiples, dans la roture, ne remonte pas, en Basse-Bretagne, au-delà de la seconde moitié du xvii^e siècle; ce qui suffirait pour rajeunir la pièce d'une bonne centaine d'années. (La même remarque vaut à plus forte raison pour le prénom *Biganna*, hypocoristique de « Marie-Anne », attribué à la « Filleule » de Du Guesclin (xiv^e siècle).

Bibliographie de NOTRE-DAME du FOLGOAT.

- Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 89, ff. 132-133 (37 vers); t. 92, ff. 47-49 (56 vers).
- F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. I, pp. 210-216 : *Marguerite Laurent* (2 vers.); pp. 218-220 : *Annaïk Cozie*; pp. 222-228 : *Françoise Cozie*; pp. 228-234 : *M. de la Villeblanche et la petite bonne*; pp. 234-236 : *Fantik Le Picart*, 1^e version.
- Fr. Polan Briz et Candi. *Cansons de la Terra*, Barcelone, 1867, t. I, p. 71.
- Fr. Vallée. *Annales de Bretagne*, t. XXVI, pp. 370-380 : *Itron Varia Folgoat*, recueillie et communiquée par J. Jouan, de St-Gilles-Pligeanx (Cette pièce qui a reçu son titre par analogie avec celle du *Barzaz-Breiz* devait être en réalité connue sous celui de *Mac'harid Frojil*, du nom de son héroïne.

On n'a pas jugé utile de faire entrer ici, comme appartenant à la catégorie des chants « démarqués », celui intitulé *Les Liguours*, qui se place dans le recueil après le précédent. A la vérité, cette pièce a pu être inspirée à La Villemarqué par un chant dont une version se montre dans le recueil de l'abbé Guillerm : *Chants populaires bretons du Pays de Cornouaille* (pp. 143-147), sous ce titre : *Le Départ de deux jeunes soldats*, et dont les derniers vers laissent supposer qu'il pourrait bien être contemporain de la conquête de l'Algérie, en 1830.

Le *Barzaz* offre les couplets suivants, pp. 283-284 :

« Comme ils étaient en route et approchaient de Callac, ils entendirent les cloches de Duhot (...), et eux (...) de dire tout d'une voix :

« Adieu, ô cloches de Marie ! adieu ô cloches bien aimées ! (...)

« Adieu, sacrées bannières que nous avons portées (...). »

L'abbé Guillerm, dans sa version aussi dépourvue qu'il se peut de suite, de valeur littéraire, d'intérêt historique, et recueillie à Trégunc, a noté :

« Les jeunes gens disaient en quittant le village, au revoir Madame Marie et Monsieur Saint-Pierre,

« J'ai souvent porté la grande bannière de votre église à la grand'messe comme aux vêpres »...

Il est vraisemblable que La Villemarqué, ayant lui-même eu connaissance de ce chant, en retint seulement quelques strophes pour les interpoler dans celui qu'il composa entre 1842 et 1844, afin de doter la série historique de son ouvrage d'une pièce relative à la Ligue. Celle qui concerne *La Fontcnette le Liguour* n'offre, en effet, rien qui la rattache visiblement aux guerres de religion.